Présidence de la République



République Centrafricaine
Unité - Dignité - Travail

# DECRET Nº 2 4 0 143 =

# PORTANT NOMINATION OU CONFIRMATION DES FONCTIONNAIRES ET AGENTS DE L'ETAT A DES POSTES DE RESPONSABILITE AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DES CENTRAFRICAINS DE L'ETRANGER

#### LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,

- Vu la Constitution de la République Centrafricaine du 30 août 2023;
- Vu la Loi n°99.016 du 16 juillet 1999, modifiant et complétant certaines dispositions de l'Ordonnance n°93.008 du 14 juin 1993, portant Statut Général de la Fonction Publique Centrafricaine ;
- Vu le Décret n° 00.172 du 18 juillet 2000, fixant les Règles d'application de la Loi n° 99.016 du 16 juillet 1999, modifiant et complétant certaines dispositions de l'Ordonnance n° 93.008 du 14 juin 1993, portant Statut Général de la Fonction Publique Centrafricaine ;
- le Décret n°23. 199 du 30 août 2023, portant promulgation de la Constitution de la République Centrafricaine ;
- Vu le Décret n°22.040 du 7 février 2022, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°24.001 du 4 janvier 2024, portant nomination ou confirmation des Membres du Gouvernement:
- Vu le Décret n°17.442 du 21 décembre 2017, fixant l'Effectif des membres du personnel des Missions diplomatiques, Postes consulaires et Représentations diplomatiques de la République Centrafricaine ;
- Vu le Décret n°17.443 du 21 décembre 2017, fixant la Carte diplomatique de la République Centrafricaine ;



Vu le Décret n°23.011 du 11 janvier 2023, portant Organisation et Fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et des Centrafricains de l'Etranger et fixant les attributions du Ministre ;

# SUR PROPOSITION DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DES CENTRAFRICAINS DE L'ETRANGER

#### LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU

#### DECRETE:

**Article 1<sup>er</sup> :** Sont nommés ou confirmés aux postes de responsabilité ci-après, au Ministère des Affaires Etrangères et des Centrafricains de l'Etranger, les Fonctionnaires et Agents de l'Etat dont les noms suivent :

#### I- CABINET

#### Direction de Cabinet

Directeur de Cabinet :

- Monsieur Alain LAMESSI

#### Service de Protocole du Ministre

Chef de Service de Protocole du Ministre :

- Monsieur Blaise Hervé NGAÏSSE

# Services des Secrétariats Particuliers

Chef de Service du Secrétariat Particulier du Ministre :

- Madame Elodie Mireille KAMBI

Chef de Service du Secrétariat du Directeur de Cabinet :

Madame Amy ADE

Attaché de Cabinet du Ministre :

- Monsieur Carlos Suffisant NDJIOHORO

# Service de Communication

Chef de Service de Communication:

Madame Sara Lucile KENGUELEOUA

94

#### Service du Secrétariat Commun

Chef de Service du Secrétariat Commun:

Monsieur Sylvestre Simplice SEREFIO

#### Direction des Ressources

Directeur des Ressources :

- Monsieur Sosthène Iyan NDOMA

Chef de Service du Personnel:

- Madame Perside Victoire Roseline MADOMI née BOUI

Chef de Service Financier et Matériel:

- Monsieur Christian OUSSEINE

Chef de Service des Etudes et Formations :

- Monsieur Alberto DEBATO YABIASSOU

#### **CHARGES DE MISSION**

Chargé de Mission aux Affaires Politiques et Juridiques :

Monsieur Gaétan KONGO

Chargé de Mission en matière de Développement Economique et Culturel :

Monsieur Christian OLOWI

Chargé de Mission en matière d'Intégration Africaine et de la Francophonie :

- Monsieur Saint-Cyr MAZANGUE MBOYA

Chargé de Mission en matière de Coopération Internationale :

Monsieur Stève NIKO

# INSPECTION DES MISSIONS DIPLOMATIQUES

Inspecteur en charge des Missions Diplomatiques :

Monsieur Ali DANG-ASSABE

Inspecteur en charge des Postes Consulaires et Représentations Permanentes :

Monsieur Guy Eustache TONGOMBA

ar

#### II- DIRECTIONS GENERALES

#### Direction Générale des Affaires Bilatérales :

Directeur Général des Affaires Bilatérales :

**Monsieur Albert Junior KOUDA** 

#### Direction de la Coopération Bilatérale

Directeur de la Coopération Bilatérale :

- Monsieur Jean-Claude ZANDE-KETTE

Chef de Service Afrique:

Monsieur Alexandre CONGO

Chef de Service Europe-Asie :

- Madame Lydie WANZET OUARABADA GEUREKON

Chef de Service Amérique-Caraïbes-Pacifique:

- Monsieur Eric NGAINDIRO BEZANE

#### Direction des Centrafricains de l'Etranger

Directeur des Centrafricains de l'Etranger :

- Monsieur Pacôme PABANDJI

Chef de Service Consulaire:

- Madame Gaëlle Rhyzlaine NAMBOKINENA NGAI\$\$10

Chef de Service Insertion et Promotion des Centrafricains de l'Etranger :

- Madame Pierrette Hermine NGUEDJITAN MBAYTAN

Chef de Service Authentification:

Monsieur Charles Ramadame ATIM

# Direction de la Gestion des Services Extérieurs

Directeur de la Gestion des Services Extérieurs :

Monsieur Robert KONZOULOU

Chef de Service de la Coordination des Activités avec les Services Extérieurs :

Madame Eléonore GRESSOMBOT



Chef de Service d'Appui à la Gestion Administrative du Personnel des Services Extérieurs :

- Monsieur Dieu Béni Cyril Hermane NDAPOU

Chef de Service Comptabilité et Contrats :

- Monsieur Wilfried BAGAZA

# Direction Générale des Affaires Multilatérales et Stratégiques

Directeur Général des Affaires multilatérales :

- Monsieur Jean-Eloi Euloge KONDIMBA

# Direction de l'Intégration Africaine

Directeur de l'Intégration Africaine :

- Monsieur Nono Nicolas NGOAZOUROU

Chef de Service Union Africaine:

- Madame Prudence Damienne DENGHOU

Chef de Service des Organisations Régionales et Sous-Régionales :

- Monsieur Lionel KORADJIM

Chef de Service Francophonie et Intégration hors Afrique :

Monsieur Simplice BOULEME

# Direction des Organisations Internationales

Directeur des Organisations Internationales :

- Monsieur Alfred BOCKET

Chef de Service des Nations Unies :

- Monsieur Anicet YADE

Chef de Service Union Européenne :

- Monsieur Raymond KONGAYE

Chef de Service Autres Organisations Internationales et OING:

- Monsieur Ephrem-Loïc OUEDANE-EREDENAMSE

# Direction des Analyses et Etudes Géostratégiques

Directeur des Analyses et Etudes Géostratégiques :

- Monsieur Thierry Soleil TAMAGO

AM

Chef de Service des Analyses Géostratégiques et Développement Durable :

Madame Annita Janice \$ANZE IMBETI

Chef de Service Paix, Sécurité et Règlements des Conflits :

- Monsieur Hyacinthe Aristide Mircea LIMBENZHETH

Chef de Service Démocratie, Bonne Gouvernance et Droits de l'Homme :

- Monsieur Landry Lionel SAKWA-GNI-SIONGOUNZAH

# DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET D'APPUI TECHNIQUE

Directeur Général des Affaires Juridiques et d'Appui Technique :

Monsieur Joseph NDAMA

#### Direction des Affaires Juridiques

Directeur des Affaires Juridiques et Techniques :

- Monsieur Hermann LEI

Chef de Service des Analyses Juridiques :

Monsieur Cédric BEZO

Chef de Service des Traités et Instruments Juridiques Internationaux :

- Monsieur Odilon ZIGBA

Chef de Service des Contentieux Diplomatiques :

Monsieur Fulgence Francis FOLLOT-ZEBA

# Direction des Commissions Mixtes

Directeur des Commissions Mixtes :

- Madame Queen Jenny Latifah SAKAIROUM

Chef de Service du Secrétariat des Commissions Mixtes :

- Monsieur Dominique Junior MBOUNZOUNGONDA NZALAGBAN

Chef de Service de Traduction et Interprétariat :

Monsieur Benaja Japhet YAKODAN

Chef de Service des Archives et Documentations :

- Monsieur Orel LAMAKA



# Direction Assistance Technique et Base de Données

Directeur de l'Assistance Technique et Base de Données :

- Monsieur Frédéric Daniel LEMOTOMO REMA DE MO KPAGNAN

Chef de Service Maintenance et Assistance Informatique:

Madame Tanguy Romaric NGBOUANDA KO\$\$ONDAGNI

Chef de Service Maintenance Technique:

- Monsieur Kevin NGUETO

Chef de Service Entretien:

- Monsieur Maxime Blaise KONGBO

#### DIRECTION GENERALE DU PROTOCOLE D'ETAT

Ambassadeur, Directeur Général du Protocole d'Etat:

Monsieur Freddy Mathurin MAPOUKA

Directeur Général Adjoint du Protocole d'Etat :

- Monsieur Constant César MOKALO

# Direction Accueils et Cérémonies

Directeur Accueils et Cérémonies :

- Monsieur VOBIMADE FAMI Brice

Chef de Service Accueils et Missions officielles :

- Monsieur Julio Aymar GUEREGBELE KOYEZOUA

Chef de Service des Cérémonies :

- Monsieur Maurice TEDOU

Chef de Service de la Logistique et Accréditation :

- Madame Jocelyne ZANDANGA MBESSECK

# Direction des Immunités, Privilèges, Passeports et Visas

Directeur des Immunités, Privilèges, Passeports et Visas :

- Madame Emilie Monica Gébus BIALLO YAMALIKARA YEMBILINE

Chef de Service des Immunités et Privilèges :

- Madame Patricia BAROUA

4

Chef de Service des Passeports :

- Monsieur Chrysotome Tite ABA

Chef de Service des Visas:

Monsieur Armand BENDE

#### Direction de la Sûreté Diplomatique

Directeur de la Sûreté Diplomatique :

- Monsieur Emmanuel KOYAMETE BAGOUMA

Chef de Service des Autorisations diplomatiques :

- Monsieur Bienvenu ALKAL NDAYEN

Chef de Service de la Sûreté Diplomatique:

- Monsieur Léon YAKOTA

Chef de Service Sécurité de l'Information:

Monsieur Jospin Venant BAIRE

#### Direction de Protocole à l'Aéroport

Directeur Aéroport :

Madame Corine Julie ZACKO

Chef de Service Départ :

- Montieur Eurard Placide KPEKO NDEKPE

Chef de Service Arrivée :

- Madame Marguerite ZORO

Chef de Service du Pavillon Présidentiel :

- Monsieur Ruben Sylver REKOISSET.

Art. 2 : Le Directeur de Cabinet et le Directeur Général du Protocole d'Etat sont pris en solde aux rangs et prérogatives d'Ambassadeur en poste Zone 1.

Art. 3 : Le Directeur Général du Protocole d'Etat relève de l'Autorité directe du Président de la République, Chef de l'Etat.

Art. 4 : Le Directeur Général Adjoint du Protocole d'Etat est pris en solde au rang et prérogatives d'Ambassadeur en poste Zone 2.



Art. 5: Le Directeur Accueils et Cérémonies est pris en solde au rang et prérogative de Directeur Général.

Art. 6: Le Chef de Service de Protocole du Ministre, le Chef de Service du Secrétariat Particulier du Ministre, le Chef de Service du Secrétariat du Directeur de Cabinet et le Chef Service de Communication sont pris en solde au rang et prérogative de Directeur.

**Art. 7 :** Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Bangui, le 27 NAI 2024

austin Archange TOUADERA

9